

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	27	
Représentés :	6	
Non représentés :	0	Séance du 22 septembre 2022
Votants :	33	L'an deux mille-vingt-deux et le vingt-deux septembre le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le seize septembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
Étaient présents également :		
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Adjointes au Maire.		
Annie GARNERO, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Quentin ROUVIERE, Caroline PLATERO-DELERM, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Annie MILLET, Stéphane MICHEL, Evelyne ESPENON, Cyrille GEEL, Gérard PREVOT, Christiane TCHA SENG NOU,		
Étaient absents et non représentés : Néant		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Désaffectation et Déclassement d'une partie de Chemin de la Buire VC 13 pour une superficie de 908 m², partie située entre les parcelles K 321-322-323-324-325 et les parcelles K 147-148-149

Monsieur Mario HARELLE, Conseiller Municipal délégué au Cadre de vie, informe que Monsieur Florent BERNARD et Madame Laurine SARNETTE, propriétaires des parcelles cadastrées K 147-148-149-322-323 et 324 situées chemin de la Buire à Monteux ont fait la demande d'acquiescer d'une partie dudit chemin qui scinde leur propriété, partie représentant environ 908 m².

Il a été constaté que cette partie du chemin n'était plus empruntée et ni même entretenue.

Monsieur Mario HARELLE précise que cette partie sera ensuite échangée contre une partie de la propriété des demandeurs afin de rétablir dans un second temps la liaison vers le chemin de Saint Féréol.

Cette liaison se fera en contournant ladite propriété et permettra de remembrer leur propriété.

Afin de répondre favorablement à leur requête, Monsieur Mario HARELLE propose dans un premier de procéder à la désaffectation et au déclassement de la partie concernée.

Le Conseil Municipal, Monsieur Mario HARELLE entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme

Vu le plan ci-joint,

Considérant la demande de Monsieur Florent BERNARD et Madame Laurine SARNETTE,

Considérant le non entretien et la non utilisation de ladite partie du chemin

Considérant la possibilité de rétablir dans un second temps la liaison du Chemin de la Buire avec le Chemin Saint Féréol en remembrant la propriété des demandeurs,

APPROUVE la Désaffectation et le Déclassement d'une partie du Chemin de la Buire V13

AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur Stéphane MICHEL, Adjoint au Maire délégué à la Ville en Transition à :

- Signer tous les documents se rapportant à cette Désaffectation et à ce Déclassement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Transmis le : 5.10.2022.

Publié le : 5.10.2022.

Notifié le :

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Mohammed AÏTANE



Secrétaire de séance



Monteux (34) 34107 - Département de l'Hérault - France (FR) - 34107
 Maire: Jean-François ALBERT
 Téléphone: 04 67 51 10 00
 Adresse: 11 rue de la République - 34107 MONTUEUX
 Site Internet: www.monteux.fr

Département du Vaucluse
Commune de MONTEUX
 Lieu-dit : St Ferreol et Chemin de la Buire
 Section K : Parcelles 147, 148, 149, 323, 324

**PLAN DE BORNAGE
 DE RECONNAISSANCE DE LIMITE BORNÉE
 ET DE DIVISION**

Echelle: 1/500^e

Maire: Jean-François ALBERT
 Mairie: 11 rue de la République
 34107 MONTUEUX
 Téléphone: 04 67 51 10 00
 Site Internet: www.monteux.fr

LEGENDE

----- Limite bornée par le cadastre (ancienneté)
 ----- Limite bornée par un bornage (ancienneté)
 ----- Propriété de l'Etat
 ----- Propriété de la commune
 ----- Limite des parcelles cadastrales
 ----- Limite des parcelles cadastrales
 ----- Limite des parcelles cadastrales
 ----- Limite des parcelles cadastrales

